



Avec le concours du


**MINISTÈRE
DES SPORTS**
*Liberté
Égalité
Fraternité*



Soutiens ton club

Créez une cagnotte et faites bénéficier à vos donateurs d'une déduction fiscale sur :

soutienstonclub.fr

Avec le soutien de :



Les dons effectués sur la plateforme #SOUTIENSTONCLUB sont déductibles d'impôts.



Pour les entreprises

60% sur l'impôt sur les
entreprises



Pour les particuliers

66% sur l'impôt sur les revenus
75% sur l'impôt sur la fortune
immobilière

S'agissant d'un mécène entreprise, si le montant du don est supérieur à 3 000 euros, il sera invité à établir une convention de mécénat en lien avec la Fondation du Sport Français.

5% des dons sont prélevés pour les frais de fonctionnement de la plateforme, commission bancaire incluse.

Référence : Code général des impôts, articles 200, 238 bis et 978.



Fonds de solidarité

Le partage est une valeur chère au monde sportif. Aussi, 10% seront prélevés sur chacun des dons pour constituer un fonds de solidarité dédié à l'aide des clubs sportifs les plus en difficulté.

Les dossiers des clubs dont les cagnottes seront les plus faibles seront étudiés pour bénéficier dudit fonds de solidarité.

Mode d'emploi

1 Inscrire son club

Q ClubsConnexionJ'inscris mon club



Quel est l'objectif de la plateforme ?
Aider votre club sportif à se relancer dès la fin du confinement et soulager ses problèmes de trésorerie au plus vite.



Qui est éligible à l'inscription ?

- Les clubs sportifs constitués sous la forme d'une association affiliée à une fédération sportive agréée.
- Les centres de formation agréés des clubs sportifs professionnels quel que soit le statut de leur structure de rattachement.

[En voir plus sur la récolte de dons et leurs reversements.](#)

Votre club

Nom du club *

Numéro de SIRET / SIREN *

Catégorie *

Sélectionner une catégorie

Disciplines *

Nombre de licenciés *

Nombre de salariés ou équivalents temps plein (ETP) *

Photo ou logo de votre club *

↓

Image de type .jpeg ou .png
Poids maximal : 10 Mo
Dimensions recommandées : 1372 x 772 px

Télécharger

La personne qui crée une cagnotte doit y être habilitée (membre du bureau exécutif ou mandataire).

Pour les centres de formation agréés des clubs professionnels uniquement, préciser le projet du Centre de formation que l'on souhaite éligible au mécénat via la plateforme #SoutiensTonClub.

2 Communiquer

Partager à vos proches



<https://www.soutiensto...> Copier

Les mécènes, s'ils sont entreprises peuvent communiquer sur le soutien au club en utilisant la mention suivante : "Je soutiens la Fondation du Sport Français au bénéfice du club X, grâce à la plateforme #Soutiens Ton Club".

#soutienstonclub



Avec le concours du



Avec le soutien de :

